

23 jan 2009 -10:10

Appartient à [Conseil des ministres du 23 janvier 2009](#)

Plan de relance

Païement ponctuel des factures par les autorités

Païement ponctuel des factures par les autorités

Le Conseil des ministres a confirmé, dans le cadre de l'exécution du plan de relance, son engagement à payer les factures plus rapidement. Par le biais d'un bon suivi et d'un bon monitoring, le gouvernement entend donner le bon exemple pour soutenir au maximum les entreprises dans un contexte économique difficile.

Outre le rattrapage de paiement des factures ariérées, décidé dans le cadre du plan de relance, il est prévu un suivi et un monitoring structurels pour les factures récentes et nouvelles, par un groupe de travail composé de représentants du Premier ministre, des vice-premier ministres, du secrétaire d'Etat au Budget et du ministre pour l'Entreprise et la Simplification. Une attention particulière sera portée sur les PME.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe